



Le SNCTA avait déposé un préavis de grève le 18 septembre 2025, avec des revendications portées aux niveaux :

- ☀ ministériel, avec le rattrapage de l'inflation 2024 et l'évolution de la gouvernance de la direction des opérations ;
- ☀ DGAC, en ce qui concerne l'arrêt du projet AVRE, les évolutions de l'arrêté 2024, le respect des engagements passés et la mise en place d'une expérimentation relative au diabète de type 1.

Compte tenu du contexte politique et dans l'attente d'un Gouvernement à même de négocier les points relevant de son périmètre, le SNCTA a, en responsabilité, suspendu son préavis pour la journée du 18 septembre.

Cependant, les revendications demeurent pleines et entières !

Le SNCTA appelle donc les contrôleurs aériens et les agents de la vigie trafic à se mobiliser les 7, 8 et 9 octobre 2025.

Le SNCTA dépose un préavis de grève nationale les 7, 8 et 9 octobre 2025 pour l'ensemble des ICNA, TSEEAC contrôleurs ainsi que les agents de la vigie trafic de CDG.

Pour les opérationnels : de la prise de service le matin du 7 à la fin du service de nuit le 10 au matin.